

Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

Immersion au coeur
de l'action sociale

URBANISME

Fin des travaux - Phase 1
Avenue de la Méditerranée



Toutes les sorties du Printemps !

2^{ème} édition de Vias Terroir Fleuri

Le retour des marchés de Vias

SOMMAIRE



26

03	Edito
04	Dossier du mois
08	Travaux et Urbanisme
12	Conseils Municipaux
13	Finances
14	Sécurité
16	Jeunesse
20	Culture
24	Sport
26	Vie Municipale
30	En images
33	Vie Associative
34	Économie locale
36	Mot des groupes
38	Agenda



4



10

2 VIAS MEDITERRANÉE



8

ÉDITO



Le CCAS est le porteur essentiel de la politique sociale. Il répond aux attentes des usagers en proposant une réponse adaptée à toutes les situations relevant du domaine social.

Il est un organe indispensable au fonctionnement de notre collectivité. Véritable rempart contre la précarité, l'isolement, la dépendance et la solitude, le CCAS a un rôle central.

A Vias, cette structure municipale accroît son activité d'année en année.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure l'accueil du public lors des permanences tenues par la Mission Locale, les Assistantes sociales, le Secours Populaire, le volet Santé du Conseil Départemental, l'Association des Accidentés de la Vie et la Maison des Services au public.

La solidarité au quotidien est bel et bien une réalité pour mon équipe.

En réalisant ce que nous avons promis, nous sommes fiers. Fiers de mener des actions qui viennent en aide à de nombreuses familles. Fiers d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Aussi, avec l'équipe qui m'entoure, je reste attentive à la situation personnelle de chacun.

Le CCAS est présent à travers ses différents services à la population :

aide alimentaire, logements aidés, mutuelle communale, emploi, téléalarme, accompagnement administratif de la crèche municipale, lien intergénérationnel, démarches administratives...

Concernant l'**aide alimentaire**, les colis distribués aux plus démunis se sont enrichis. Dans le cadre de la Banque Alimentaire, des récoltes annuelles ont été mises en place à la porte des commerces.

En matière **de logements aidés** le CCAS vous accompagne dans vos démarches.

A ce titre, le personnel du service est à votre écoute et assure le dépôt des demandes, le suivi des dossiers, en lien avec les bailleurs sociaux. Il instruit également les demandes d'aide sociale pour les Sans Abri.

En ma qualité d'Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales, je participe aux commissions d'attribution de logements.

La mutuelle communale, mise en place depuis 2015, propose des tarifs préférentiels aux adhérents.

En 2017, le CCAS a été informé que le SIVOM du Canton d'Agde n'avait plus la compétence téléalarme.

Pour autant, j'ai voulu maintenir cette prestation. Ainsi, nous restons en lien

avec le prestataire et orientons toutes les personnes souhaitant bénéficier de ce service.

Afin de pérenniser le **lien intergénérationnel**, nous proposons des actions dans le cadre de la Semaine bleue en relation avec le CLIC Fanal 34.

Nous organisons diverses manifestations pour nos Aînés notamment le repas offert aux plus de 65 ans ainsi qu'un colis de Noël pour les plus de 75 ans.

Au travers de nos actions, nous orientons les jeunes adultes (jusqu'à l'âge de 25 ans) qui souhaitent passer le permis de conduire vers la Mission Locale d'Insertion pour une éventuelle participation financière.

Pour les personnes à la recherche d'un emploi, nous organisons chaque année en partenariat avec la ville de Portiragnes, **un forum de l'emploi** saisonnier.

Bien entendu, la présence des bénévoles qui oeuvrent à nos côtés est un véritable soutien. Je tiens, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, à les remercier particulièrement pour leur investissement et leur dévouement au quotidien.

N'hésitez pas à franchir la porte du Centre Communal d'Action Sociale. Nous sommes à votre écoute !

Pascale Genieis-Toral
Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires Sociales

DOSSIER DU MOIS

IMMERSION AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

Le CCAS est porteur de la politique sociale. Il répond aux attentes des usagers en proposant une réponse adaptée à toutes les situations relatives au domaine du social. Il déploie des dispositifs qui constituent le cœur de son intervention.

Ce dossier du mois fait le point sur le fonctionnement du CCAS, ses principales actions et sur tous ceux qui les mènent.

LES MISSIONS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées : Conseil Départemental, Banque Alimentaire de l'Hérault, CLIC Fanal 34, Assurances sociales, Association des accidentés de la vie (FNATH), Missions Locales, la Maison des Services au Public depuis 2017, Unité Territoriale des Affaires Gérontologiques (UTAG), etc...

SON FONCTIONNEMENT

Le CCAS s'appuie sur son propre conseil d'administration composé de 8 membres élus du Conseil Municipal et de 8 membres extérieurs nommés par le Maire. Ce conseil d'administration, présidé par Monsieur le Maire et animé par sa vice-présidente – Mme Pascale Genieis-Toral, Adjointe au Maire en charge de l'action sociale et Mme Marie Sanchez-Ruiz, Conseillère Municipale déléguée aux personnes âgées et en difficulté - détermine en étroite collaboration avec la Municipalité ses grandes orientations et ses priorités.

Entouré de bénévoles et d'agents communaux, le directeur en assure la gestion administrative.

SES DOMAINES D'ACTION

Le CCAS intervient pour les personnes en difficulté, les personnes âgées mais également au profit de la jeunesse.

Il participe au maintien de la cohésion sociale et préserve la mixité sociale.

Il intervient dans des domaines aussi importants que l'aide alimentaire, l'emploi, la santé, le logement, l'aide aux personnes, le renfort des liens intergénérationnels, la téléalarme.



CCAS - 1 rue Victor hugo

**« DES
BÉNÉVOLES
AU SERVICE
DES PLUS
DÉMUNIS »**



↑ Les bénévoles à votre service pour la distribution de denrées : les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30, sauf en période estivale.

L'aide alimentaire

L'aide alimentaire demeure l'une des actions majeures du CCAS.

La Municipalité attribue un budget annuel, consacré à l'achat de produits de première nécessité auprès de la Banque Alimentaire de l'Hérault, destinés aux bénéficiaires de revenus modestes.

Pilier de l'action sociale, l'aide alimentaire demande un travail important de la part du personnel du CCAS et des bénévoles.

Elle permet la distribution de denrées et contribue à l'amélioration des conditions de vie de nombreuses familles Viassoises.

Depuis deux ans, la Municipalité s'est efforcée d'enrichir les colis. A titre complémentaire des colis d'urgence peuvent être attribués.

La Banque Alimentaire est complétée par deux récoltes annuelles (hiver et printemps) qui ont lieu à la porte des commerces de la Commune.

En 2017, une bouteille de gaz a été remise aux 32 bénéficiaires de l'aide alimentaire n'ayant pas accès au gaz de ville.



COLLECTE NATIONALE



CHIFFRES CLÉS
En 2017, 1 502 kg de nourriture ont pu être récoltés. En 2016, 1 188 kg



← Une première en 2017 !

Une sortie récréative pour les enfants bénéficiaires de la banque alimentaire a été organisée dans un parc de loisirs de la Commune.

L'emploi

Depuis trois ans, le CCAS s'engage aux côtés des personnes à la recherche d'emploi.

Un forum de l'emploi saisonnier, en lien avec la Ville de Portiragnes (Point Information Jeunesse), est organisé.

CHIFFRES CLÉS

2016
546 visiteurs
40 employeurs
96 recrutements envisagés.

2017
300 visiteurs à Portiragnes.

THÉÂTRE DE L'ARDAILLON - VIAS
SAMEDI 24 MARS 2018 - 9H/13H

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

EN PARTENARIAT AVEC
PORTIRAGNES

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR - RESTAURATION
COMMERCES - GRANDE DISTRIBUTION
SERVICES À LA PERSONNE - SERVICES DES ARMÉES

CCAS VIAS : 04 67 21 58 33 - PIJ : 07 88 29 71 58

Vias
www.vias-mediterranee.fr

Le CCAS : Créateur de lien social



◆ Dispositif mis en place par le CCAS pour passer le permis de conduire

La jeunesse est orientée vers la Mission Locale d'Insertion pour l'aider financièrement à passer le permis de conduire.

◆ Dispositif d'accompagnement pour les Sans Abri

En collaboration avec les bénévoles de la Croix Rouge de Vias, le CCAS accompagne les Sans Abri dans leurs démarches administratives et l'obtention d'un logement.

◆ L'aide sociale

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale (Couverture Maladie Universelle, Aide Complémentaire Santé, enquêtes sociales, etc.) dans les conditions fixées par voie réglementaire.

◆ La Crèche

Accompagnement administratif des services de la Crèche dans la prise de décisions.

◆ Logement d'urgence

Le CCAS gère un logement d'urgence destiné à accompagner les personnes en grande difficulté en matière de logement.

N'hésitez pas à pousser la porte de cet établissement !

Permanences de Pascale Genieis-Toral, tous les jeudis matin de 10h à 12h au CCAS.

Le CCAS est situé au 1 Rue Victor Hugo. Il est ouvert au public tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, sauf le mercredi après-midi (fermeture de 14h à 17h).

Accès aux logements pour tous

Entre 2014 et 2018 plus de 327 dossiers de demande de logements aidés ont été enregistrés et suivis au CCAS.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux. Il assiste aux différentes commissions d'attribution de logements avec Hérault Habitat, FDI, SFHE Arcade, OPH de Sète et le service Logement de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Par ailleurs, le CCAS collabore avec le service logement (Habitat de la CAHM) pour l'élaboration des différents dispositifs liés à la gestion du parc public et privé et à la mise en place du programme local de l'habitat (conférence intercommunale sur le logement, convention intercommunale d'attribution).

Replacer le lien social entre les générations : ça c'est fait !

Rencontre avec **MARIE SANCHEZ-RUIZ**,
Conseillère Municipale déléguée aux Personnes Âgées et en difficulté.



QUELLES SONT LES ACTIONS QUE VOUS AVEZ MISES EN PLACE POUR RENFORCER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ?

En ce qui concerne les personnes en difficulté ou isolée, nous travaillons en collaboration avec l'Unité Territoriale d'Actions Gériatriques (UTAG) et mettons en place des actions concrètes.

« Unir et rassembler les Viassois, tous âges confondus. C'est chose faite ! »

La ville participe annuellement à la **Semaine bleue** (semaine nationale des retraités et des personnes âgées), en proposant diverses actions en collaboration avec le CLIC Fanal 34.

En 2017, ont été organisés un atelier culinaire avec le Conseil des Sages ainsi qu'une animation autour de la conduite et de la sécurité routière, en partenariat avec les écoles et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

L'occasion pour des résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) l'Estagnol de retrouver les plaisirs de la conduite.

Chaque fin d'année, un repas avec un spectacle de qualité est proposé aux personnes de plus de 65 ans, suivi, quelques mois plus tard d'un colis de Noël offert aux aînés de plus de 75 ans.

VOUS ÊTES RÉFÉRENTE AU NIVEAU DE L'EHPAD. EN QUOI CELA CONSISTE ?

En ma qualité de Conseillère Municipale déléguée aux Personnes Âgées, je travaille en étroite collaboration avec ma collègue Isabelle Pendrelico, Conseillère Municipale déléguée au CMJ et Nathalie JAR, Animatrice à l'EHPAD.

Les liens entre la jeunesse et les aînés sont désormais bien tissés : de nombreuses rencontres, où règnent partage et convivialité, ont lieu toute l'année entre le CMJ et l'EHPAD. (A Noël, à l'Épiphanie, au Carnaval, au 1^{er} Mai). En Juillet, nous participons au repas des familles : une soirée au cours de laquelle les aînés retrouvent leurs proches.



Pour remercier les enfants, l'EHPAD a réalisé une affiche signée par quelques résidents.

« Rien qu'à la voir, je peux vous assurer que l'émotion est palpable ; Je pense ainsi que notre mission municipale est bien atteinte ! »



MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS !



ÇA, C'EST FAIT !

QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE SUR LA MUTUELLE COMMUNALE ?

La Mutuelle Communale est un tremplin pour tous. Composée d'un groupe de courtiers, elle propose une assurance au meilleur tarif auprès des sociétés de mutuelle existantes.

Certaines personnes ont économisé jusqu'à 500 € par an !

A ce jour, 240 adhérents bénéficient de cette prestation mise en place depuis 2015. La Ville n'est pas fédératrice de la Mutuelle Communale, elle en est simplement instigatrice.

J'ai participé à l'émergence de ce même projet sur d'autres Communes membres de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM).

A ce titre, nous organisons des rencontres, tous les troisième vendredis du mois, en Mairie de 9h à 11h

**Vous souhaitez adhérer à la mutuelle ?
N'hésitez pas à me contacter !**

Contact :
Marie Sanchez Ruiz au 06 15 49 87 35

TRAVAUX

« Changement de visage sur l'Avenue d'Agde ! »



Point sur l'avancée de la Halle Multisports « Jean Raynaud »

Le chantier de la Halle Multisports « Jean Raynaud » avance. L'entreprise en charge des travaux œuvre d'arrache-pied pour concrétiser cette nouvelle infrastructure sportive :

- ♦ Le coulage des fondations et du plancher bas,
- ♦ La création d'un étage avec un imposant plancher, qui comprendra deux grandes terrasses,
- ♦ La pose des murs moulés (matricés) en imitation bambou, qui matérialiseront la façade,
- ♦ La reprise des murs porteurs,
- ♦ D'importants travaux d'isolation, tant en périphérie que sous la toiture, réalisés dans le respect de la stricte réglementation « RT 2012 »,
- ♦ La vérification de la charpente,
- ♦ La pose de la toiture.

Au rez-de-chaussée, ce nouvel équipement sera composé de deux grandes salles de sport, pour la pratique de la boxe et de l'haltérophilie essentiellement, et d'une salle de réception. À l'étage, deux salles de réunions, une salle de Judo et une salle de Danse sont prévues.



Pose des murs moulés en imitation bambou



*Maquette du projet achevé, dans le hall d'entrée de la Mairie
(Réalisée par Roger Marzona)*

Un nouvel espace de stationnement en coeur de ville



De nouvelles places de parking sont à votre disposition à l'arrière du Centre culturel Rue Montmorency



Poursuite de l'embellissement du coeur de ville

Dans la continuité des travaux de rénovation des édifices communaux place du 14 juillet (Halles et « Pile »), les escaliers de la salle Yvon Vieu ont été restaurés par les services Techniques :

- ◆ Les marches ont été redessinées et rechargées avec de la pierre de basalte et du ciment noir, dans le respect de l'architecture initiale.
- ◆ La main courante métallique d'origine a été peinte en gris anthracite, afin d'être en harmonie avec la teinte des Halles. Les volutes cassées de cette rampe ont été reprises par les agents du service Ferronnerie.

La façade de ce bâtiment sera refaite avant la saison estivale 2018. Elle s'inscrit dans le « programme de rénovation de façades » établi en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Mise en esthétique de la salle Yvon Vieu

Avenue de la

"De la ville à la plage,
l'avenir est tracé"

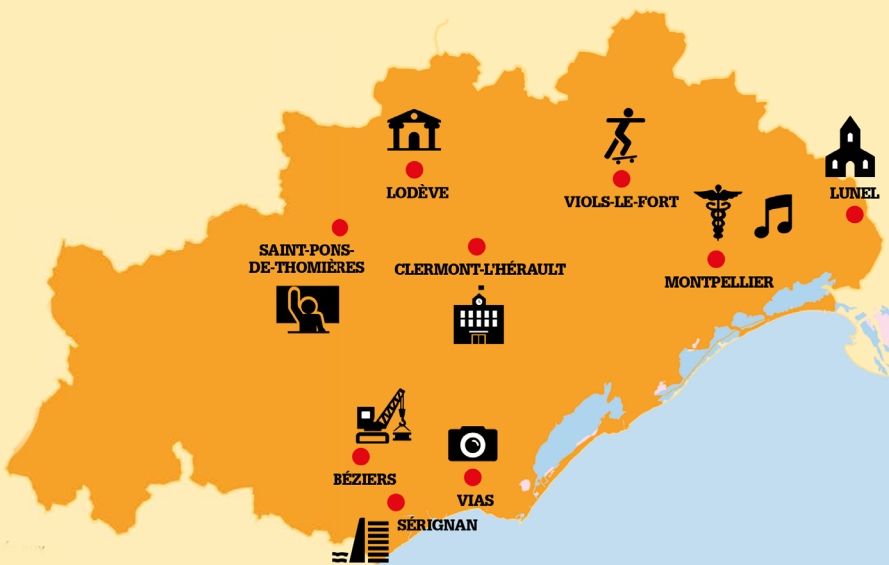


La Région
Occitanie
Pyénées - Méditerranée

La Région en parle !

Dans « Le Journal de ma Région » N°11 de Février/ Mars 2018, l'aménagement de l'avenue de la Méditerranée figure parmi les 10 exemples d'action soutenue par la Région dans l'Hérault !

10 exemples d'action de la Région dans l'Hérault



AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE VIAS

Deuxième commune française en termes de capacité d'accueil pour l'hôtellerie de plein air, la ville de Vias cherche à dynamiser son offre touristique afin de monter en gamme. Le projet d'aménagement de l'avenue de la Méditerranée s'inscrit dans cette démarche de valorisation et de modernisation de l'ensemble de cette station balnéaire. La Région a attribué une subvention de plus de 2,60 M€ pour cette requalification qui devrait s'achever au printemps.



LE JOURNAL DE MA RÉGION N°11



Emploi, éducation, transports...
Ce que la Région fait pour vous dans l'Hérault

BUDGET 2018 :
1^{re} RÉGION DE FRANCE POUR L'INVESTISSEMENT PAR HABITANT
Pages 4-5

GRANDE VITESSE :
L'APPEL DE 110 ELLUS D'OCCITANIE Pages 6-7

Méditerranée

Défi relevé!

La première phase des travaux de l'Avenue de la Méditerranée, portion réhabilitée de l'artère principale de Vias Plage, est en voie d'achèvement.

Une voie unique mixte, pour piétons, cyclistes et automobilistes, entièrement réaménagée, mènera tout droit à la mer Méditerranée.

Venez la découvrir sans plus tarder !



CONSEILS MUNICIPAUX



Conseil Municipal du 22 février 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 22 février dernier. Après approbation du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2017, le Maire, Jordan Dartier, a fait lecture des onze points inscrits à l'ordre du jour.

Au chapitre administration générale :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la ville à l'Association du Canal des deux Mers.

A travers cette association, la ville sera présente dans toutes les instances qui oeuvrent pour le Canal du Midi.

Parmi les autres points présentés, figurent :

- La convention relative au partage de la base de données du Service Départemental d'Incendie et de Secours 34 (SDIS), concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Commune.

- La convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain

(OPAH RU) multi-sites ANAH/CAHM/ REGION/ COMMUNES, qui aura pour effet de valoriser le centre ancien de la Commune.

- Une subvention exceptionnelle octroyée à l'association FNACA pour permettre aux adhérents de participer à la cérémonie de jumelage avec Saint Amans-Soult, organisée le 8 avril prochain.

Le point suivant portait sur la protection fonctionnelle du Maire suite à des propos injurieux, attentatoires à la dignité de la personne publiés à son encontre.

En matière d'urbanisme, la Commune a délégué son droit de priorité à l'Office Public de l'Habitat de Sète pour la réalisation de logements aidés sur des parcelles cadastrées du lieu-dit « Le Jeu de Mail ».

L'acquisition d'une parcelle pour permettre l'extension de la Gendarmerie saisonnière à Vias Plage a été adoptée à l'unanimité des votants. Les élus du groupe Vias Dynamique et

Solidaire n'ont pas souhaité prendre part à ce vote.

Egalement, a été adoptée à la majorité l'expropriation pour cause d'utilité publique de la parcelle AX 69 nécessaire à l'élargissement de l'Avenue de la Plage, dans le cadre de la requalification de la station.

L'assemblée délibérante s'est également prononcée sur la vente au prix d'achat à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) de parcelles acquises par anticipation par la Commune, dans le cadre de la mission de protection du littoral de la Côte Ouest de Vias.

Enfin, en ce qui concerne les **ressources humaines**, la mise à disposition de personnel communal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour une durée de trois ans à compter du 1er avril 2018, a été adoptée à l'unanimité.

L'intégralité des notes de synthèse sont consultables sur le site internet de la ville www.vias-mediterranee.fr

Conseil Municipal du 20 mars 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 20 mars dernier. Après approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2018, le Maire, Jordan Dartier, a fait lecture des onze points inscrits à l'ordre du jour.

Au chapitre administration générale ont été adoptés :

La procédure ouverte de la Délégation de Service Public pour la crèche Marie Curie : La ville de Vias exploite actuellement en régie l'établissement de la petite enfance multi-accueil Crèche Maire Curie.

Suite au diagnostic établi, cette structure ne correspond plus aux attentes de ses usagers et aux exigences d'un service public de qualité : amplitude horaire plus large, lutte contre l'absentéisme, charges de fonctionnement, etc..

Soucieuse d'améliorer l'offre d'accueil et de répondre aux attentes des parents de jeunes enfants, la commune souhaite déléguer la gestion de cette structure à un délégataire qui devra répondre à un cahier des charges précis sur l'exploitation et la gestion de l'établissement.

La Ville restera propriétaire des installations, assurera les travaux d'entretien, conservera la maîtrise de l'attribution des places...

La convention CERTINERGY :

A travers un appel à projet national TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et dans le cadre d'un dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie), une convention a été signée entre les partenaires (CAHM, Ville d'Agde, SICTOM) et le Bureau d'Etudes CERTINERGY.

Cette convention encourage la transition énergétique des territoires par une aide financière dont toutes les communes membres de la CAHM peuvent bénéficier. Celle-ci permettrait à la Commune de percevoir 127 714,44 € au titre de la prime CEE.

En matière de Finances, la Commune a souhaité simplifier la tarification initiale de la régie « Droits de place ». Désormais, trois tarifs sont proposés : 1,50 € pour l'abonnement à l'année du 01/01 au 31/12 ; 2 € pour l'abonnement estival du 01/07 au 31/08 et un tarif unique de 2€ pour le tirage au sort.

Egalement, le Conseil Municipal a pris acte du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Ont été adoptées à la majorité, les redevances d'Occupation du Domaine Public (distribution d'électricité, distribution de gaz, communications téléphoniques).

En ce qui concerne l'Urbanisme, deux conventions de concession ont été adoptées. La SCI FARO et la SCI MANOLEX ont déposé auprès de la Ville un projet d'aménagement pour la réalisation d'espaces commerciaux et/ou de logements, situés Avenue de la Méditerranée. Ces deux projets nécessitent la création de 30 places de stationnement. Or, la localisation des futurs commerces et la surface des parcelles ne permettent pas cette conformité.

Egalement, **la vente à la CAHM des parcelles acquises par anticipation par la Commune de Vias** a été adoptée dans le cadre des travaux de protection et de mise en valeur du trait de côte en Côte Ouest engagés depuis 2015.

Enfin au chapitre Ressources Humaines, le Conseil Municipal a adopté la modification de la tarification des interventions du pôle médecine préventive permettant ainsi une meilleure visibilité du coût pour la collectivité.

L'intégralité des notes de synthèse sont consultables sur le site internet de la ville www.vias-mediterranee.fr

FINANCES



Réunion d'information
sur la TLPE

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Cette taxe est un impôt instauré sur le territoire desquels sont situés des enseignes, pré enseignes et/ou dispositifs publicitaires. Elle concerne les professionnels du tourisme et les activités économiques Viassois.

Elle est due sur les supports existants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, qui doivent être déclarés avant le 1^{er} mars de cette même année.

Elle est payable à compter du 1^{er} septembre de l'année d'imposition.

Pour toute déclaration de la TLPE, le service de l'Observatoire fiscal est à votre écoute au :

04 67 21 21 37 ou sur notre site internet, rubrique « Vie municipale » - « Finances »

(Cf : Délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016)



Une force active à vos côtés

Dans le cadre du bilan annuel sur la sécurité, le Commandant de la Communauté de Brigades (COB) de Marseillan a fait état de **l'excellente coopération** entre la Police Municipale de Vias et la Gendarmerie Nationale.

Force active de proximité, la Police Municipale déploie au quotidien l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour remplir ses missions avec la plus grande efficacité. Elle est un atout primordial pour la Gendarmerie. En effet, le nombre de mises à disposition est éloquent et traduit une réelle implication des agents. Les échanges réguliers de renseignements permettent une collaboration encore plus efficace.

Des réunions régulières sont organisées entre les services de la Gendarmerie, Élus locaux et la Police Municipale pour notamment préparer les manifestations locales. Une bonne synergie en ressort systématiquement. Les problématiques de sécurité sont prises au sérieux et les mesures prescrites par la Gendarmerie sont exécutées par la Collectivité.

En conclusion, le Commandant de la COB de Marseillan trace un **bilan très positif et très satisfaisant**, ainsi qu'une **bonne communication et coordination** entre les deux forces de Police.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE EN 2017

1 485

interventions réalisées

1 385

contraventions relevées

432

heures consacrées à la surveillance des établissements scolaires et de leurs abords

315

arrêtés municipaux

155

fourrières automobiles

91

patrouilles de nuit jusqu'à 4h du matin en période estivale

77

mises à disposition d'individus dans le cadre juridique



La délinquance sur notre territoire connaît une baisse significative en matière d'atteintes aux biens : **217 en 2016 contre 165 en 2017**

A titre d'exemple 40 cambriolages ou tentatives de cambriolages en 2016 contre 13 en 2017.

Le travail sérieux fourni par les unités de la Gendarmerie et l'aide précieuse de la Police Municipale ont permis de confondre nombre de délinquants et de les voir traduits en justice.

Quelques recommandations pour éviter les vols liés à l'automobile :

- ◆ Verrouiller son véhicule.
- ◆ Ne laisser aucun objet apparent.
- ◆ Bannir le rangement de documents administratifs dans le pare-soleil ou la boîte à gants.
- ◆ Retirer les clés du contact, même lors d'un arrêt très court.

i Informations

N'hésitez pas à faire remonter toutes informations utiles à la Police Municipale : elles peuvent constituer des renseignements cruciaux qui permettront d'élucider des affaires judiciaires.

Police Municipale de Vias : 04 67 21 79 76

Horaires de la Police Municipale

Avant saison :

- Du lundi au vendredi : 8H – 20H. Du 1^{er} mai au 14 juin 2018 : 8H – 22H
- Le samedi, jusqu'au 15 juin 2018 : 6H – 17H

Saison estivale :

- Du 15 juin au 15 septembre 2018 : 6H – 4H
- Présence 7 jours / 7

Brigade de gendarmerie de Marseillan : 17 ou 04 67 21 10 29

JEUNESSE



Inscriptions à l'Ecole maternelle « Les Coquelicots »

A compter du 05 mars

Les inscriptions, pour les enfants nés en 2015, s'effectueront en Mairie de Vias auprès du Service Education : **du 05 mars au 13 avril 2018**

Merci de vous munir :

- ◆ Du livret de famille
- ◆ Du carnet de santé : vaccinations obligatoires à jour
- ◆ D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : factures EDF, avis d'imposition

Le cas échéant :

- ◆ Certificat de radiation délivré par l'ancienne école
- ◆ Jugement de divorce

Sur place, une fiche de renseignements devra être complétée.

Enfin, un certificat d'inscription scolaire sera délivré aux familles, après signature de Monsieur le Maire ou de l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Service Education : 04.67.21.27.42

Courriel : coordination-enfance@ville-vias.fr

Permanences :

- ◆ Lundi et vendredi après-midi
- ◆ Mardi après-midi sur RDV
- ◆ Mercredi toute la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Inscriptions à l'ALSH, Restaurant scolaire et ALP

Dès le 4 juin et jusqu'au 6 juillet 2018, venez retirer le dossier d'inscription et les fiches de vœux, à l'école Geneviève De Gaulle-Anthonioz (en semaine), au Centre aéré du Libron (uniquement les mercredis), ou en le téléchargeant sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr
Rubrique « Education Jeunesse »



Admissions à l'Ecole maternelle « Les Coquelicots »

A compter du 30 avril 2018

Les admissions à l'école maternelle se feront sur présentation du dossier complet auprès de Mme Monlaur, Directrice.

Directrice école : 04 67 21 69 15

Courriel : ce.0340816c@ac-montpellier.fr

Permanences :

- Lundi toute la journée
- Mardi, jeudi et vendredi sur RDV de 9h à 12h et de 14h à 17h

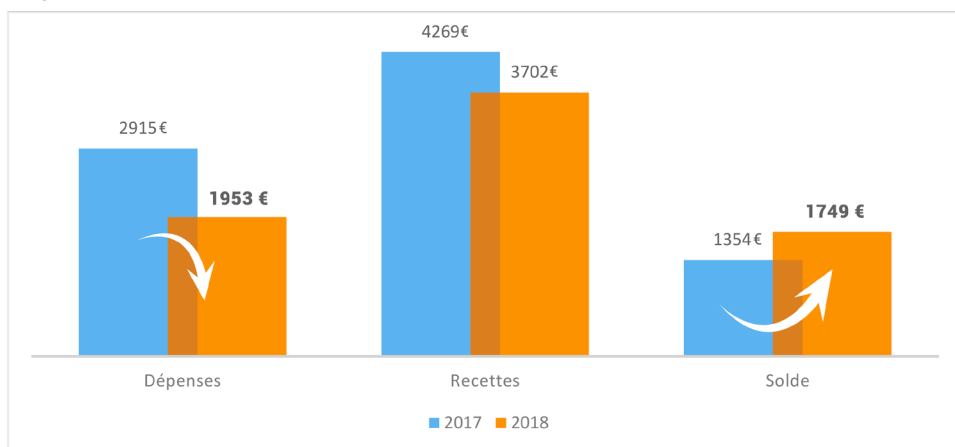
Vacances d'hiver ALSH



Bilan d'activité des vacances d'hiver de l'ALSH

C'est sur le thème du Carnaval que l'équipe du centre aéré a proposé des activités durant les deux semaines de vacances : réalisation de costumes et de masques, atelier cuisine, décorations, etc...

10 jours, 47 enfants accueillis.



Dépenses, recettes et solde positif pour les vacances d'hiver ALSH

Pour ces vacances d'hiver, le centre aéré affiche un solde en augmentation par rapport à 2017 : **+395€**

Le bilan est une fois de plus très positif et l'engouement des enfants sur ces diverses activités n'est plus à prouver.

Prochaine période : les vacances de printemps du 16 au 27 avril...

Inscriptions au centre aéré d'été

Dès le 28 mai et jusqu'au 4 juin, les fiches d'inscription sont à retirer à l'École G. de Gaulle Anthonioz ou sont en téléchargement sur le site de la ville :

www.vias-mediterranee.fr - Rubrique « Education Jeunesse » - « Centre aéré ALSH ».

N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

L'équipe du centre aéré propose un programme diversifié aux enfants : visite d'une ferme pédagogique, laser game, accrobranche, balade à cheval ou avec des ânes, sortie dans un parc de loisirs, mais aussi baignade, activités manuelles, sorties roller et vélos, etc...

Retrouvez les plannings des animations sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr

La commission d'attribution des places se réunira le 12 juin 2018. Les parents recevront une confirmation par courrier ou courriel le 16 juin 2018.

Directeur ALSH : 06 80 22 09 25 - alsh@ville-vias.fr

Le TAP fait sa kermesse !



Le rendez-vous est fixé le **vendredi 29 juin à partir de 18h** à l'école G. de Gaulle.



Pas d'accueil périscolaire ce soir là.

Crèche municipale



Calendrier des prochaines animations

Une rencontre originale et ludique des animaux de la ferme auprès des tout petits sera organisée le **jeudi 21 avril de 9h à 18h**.

La présence d'une mini-ferme pédagogique, éducative et récréative itinérante animera cette journée.

Mercredi 13 juin : Portes Ouvertes de 18h à 20h

Au programme : découverte des locaux, de l'équipe et des projets 2018-2019.

Cela sera aussi l'occasion pour les enfants d'appréhender la prochaine rentrée en toute sérénité.

Vendredi 15 juin à partir de 16h : Fête de la crèche avec l'ensemble des familles.

Ce rendez-vous annuel incontournable permet de clôturer l'année écoulée en toute convivialité.



La vidéo de cette rencontre est disponible sur notre page Facebook Vias Méditerranée



Leçon de civisme au coeur de l'Hôtel de Ville

La classe de CM2 de Mme Deschodt, de l'école élémentaire Jean Moulin, a rencontré le premier magistrat en Mairie.

Dans l'intimité de son cabinet, jeudi 15 mars dernier, Jordan Dartier, Maire de Vias, a accueilli les vingt-deux élèves, en présence de Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires.

Un travail a été mené en classe pour préparer cette rencontre : une quinzaine de questions avaient été élaborées par les élèves et leur enseignante : « Quels sont les attributions et les pouvoirs d'un Maire ? Est-ce votre métier ? Faut-il faire des études particulières ? Avec qui travaillez-vous ? Le rôle d'un Maire est-il proche de celui du Président de la République ? Quels sont vos projets pour Vias ? Quelles sont les contraintes de votre fonction et

quelle est selon vous la tâche la plus difficile à réaliser ? » ...

Évidemment, le premier magistrat s'est prêté au jeu des questions-réponses. Il a par exemple confié aux enfants avoir rencontré le Président de la République Française, que la tâche qui lui procurait le plus de plaisir était les mariages, ou encore qu'il mettait toute son énergie au service des Viassois : « *Pour moi, il est important d'être au service des autres. En ma qualité de Maire c'est ce que je fais au quotidien. Un jour, vous aussi vous aurez peut-être à gérer la destinée de notre Commune et ressentirez cette nécessité qui anime ma vie.* »

Une visite des services de la Mairie a été proposée avant de rejoindre la salle d'honneur pour une projection détaillant le rôle et les fonctions d'un Maire. Une collation a été offerte pour clore cette matinée civique.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



**Isabelle E Silva
Pendrelco,
Conseillère
Municipale
délégée au CMJ**



LE CMJ EN QUELQUES MOTS

Créé en 2014, le CMJ est un véritable projet Municipal à destination de la Jeunesse Viassoise. A l'image des Élus municipaux, ces jeunes de 9 à 13 ans, apprennent à développer des projets, à les faire aboutir, mais surtout à avoir le sens des responsabilités. Ils découvrent, d'année en année, le fonctionnement démocratique des institutions, pratiquent le civisme et la citoyenneté, participent aux cérémonies officielles et aux commémorations, ainsi qu'à la vie locale.

Le CMJ c'est aussi le renfort du lien intergénérationnel dans lequel se mêlent jeunes et moins jeunes, au travers de projets communs.





LES ACTIONS MENÉES

Tout au long de l'année, le **CMJ entretient le lien intergénérationnel** en investissant les locaux de l'EHPAD. Cela permet de passer des moments conviviaux de partage et de détente avec nos aînés. (Noël, Epiphanie, Carnaval, Pâques, 1er mai, etc..).

Egalement **sensibilisés à l'action** de l'Association « Les bouchons d'amour » qui œuvre pour l'acquisition de matériel pour handicapés, le CMJ a rencontré Jean-Marie Bigard (parrain de l'association) lors de sa venue à Vias ainsi que Martine Noguera, en charge de la branche de Béziers de l'Association « Les Bouchons d'Amour », afin de leur remettre l'ensemble des bouchons collectés.

Lors des séances de travail, le CMJ **élabore des projets communs** dans les domaines de la culture, de l'environnement, du vivre ensemble.

Aussi, les jeunes conseillers participent, chaque année, à diverses manifestations : journée de l'environnement, Téléthon, cérémonies commémoratives, etc...

Au cours de leur mandat, les jeunes élus bénéficient d'un voyage à Paris, offert par la Municipalité, pour découvrir les Institutions Républicaines (Assemblée Nationale et Sénat).

En 2015, ils ont été reçus par le Député de la 7^{ème} circonscription, Elie Aboud, et le Sénateur de l'Hérault François Commeinhes.

En 2017, une rencontre avec le Député de la 7^{ème} circonscription, Christophe Euzet, et la Sénatrice de l'Hérault Marie-Thérèse Bruguière a été organisée.

Le prochain déplacement du CMJ, renouvelé en septembre 2018, est d'ores et déjà prévu pour 2019.

LES PROJETS

Le CMJ s'est développé. Le mandat des premiers élus en 2014 s'est tout naturellement prolongé dans une nouvelle branche : le MAJe.

Cette cellule « **Municipalité Ados JEunesse** » est constituée d'élus du CMJ qui ont intégré le collège et qui souhaitent prolonger leur engagement au sein de cette cellule.

Ainsi, ils poursuivent leur réflexion sur de nouveaux projets adaptés à leur âge tout en maintenant leur action citoyenne, environnementale et collective.

Donc peu de place à l'ennui ! Les projets vont bon train !

En ce qui concerne l'avenir du CMJ, nous prévoyons notamment :

◇ Une rencontre avec les chasseurs du Saint-Hubert Club Viassois en mai prochain, pour une grande action nettoyage de la nature et une découverte de la Maison de la Chasse et de la Pêche,

◇ La plantation d'un olivier par les jeunes du MAJe et de fleurs aux abords de la Croix de Lorraine sur le parking de l'école Geneviève de Gaulle-Anthonioz,

◇ Des « drôlympiades »,

◇ Des défis sportifs et ludiques avec les jeunes du centre aéré fin juin 2018, etc.

Renouvellement du CMJ en septembre 2018 !

Dès la rentrée, les élèves de CM1 prépareront les élections du nouveau Conseil Municipal : appel à candidatures, campagne, et élections...

Enfin, devant l'engouement et l'intérêt qu'a suscités le CMJ, la Municipalité examine actuellement un projet de mise en place d'un Espace Jeunes sur la Commune...

CULTURE

ARDAILLON

THÉÂTRE

ARDAILLON
THÉÂTRE

SAMEDI 7 AVRIL 2018 - 21H00

ELECTRO DELUXE

ÉVÈNEMENT !



LE COUP DE CŒUR DE L'ARDAILLON

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels: Ticketnet, Intermarché, Auchan, Géant, Leclerc, etc.

ARDAILLON
THÉÂTRE

SPECTACLE MUSICAL

Odyssea

La machine à explorer le temps

SAMEDI 5 MAI 2018 - 21H00



Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels: Ticketnet, Intermarché, Auchan, Géant, Leclerc, etc.

ARDAILLON
THÉÂTRE



VERSION 2018

Anne Roumanoff

SAMEDI 12 MAI 2018 - 21H00

AIMONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Encore et encore !

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels: Ticketnet, Intermarché, Auchan, Géant, Leclerc, etc.

ARDAILLON
THÉÂTRE

40 ans
REVELATEUR DE TALENT DEPUIS 1978

LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE

VENEZ DÉCOUVRIR LES HUMORISTES DU POINT VIRGULE. POUR UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE ET INOUBLIABLE !

Samedi 26 mai 2018 - 21h00

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels: Ticketnet, Intermarché, Auchan, Géant, Leclerc, etc.



STELLA MARIS & SAN JOAN DE LA MAR

LE 7 ET 8 JUILLET 2018

BANQUET ANIME - RITUEL DU FEU
DEPART DE LA VIERGE - MESSE DOMINICALE

Vias
Méditerranée

SAMEDI 7 JUILLET, PLAGES DE FARINETTE :

- ◆ À partir de 20h, banquet animé avec saynètes jouées par « Les Croisés d'Agde » et le groupe « Mar e Montanha »
- ◆ Rituel de l'arrivée de la Vierge et du feu de la Saint-Jean avec le « Théâtre des Origines »
- ◆ Spectacle pyrotechnique « Son et lumière »
- ◆ Repas assuré par les bénévoles de l'U.N.C. et buvette de l'association du Tennis Club Viassois.

DIMANCHE 8 JUILLET, CENTRE-VILLE DE VIAS :

- ◆ A 10h30, rendez-vous Place de la Mairie pour le départ de la procession de la « Vierge Antique et Miraculeuse », en présence des « Festa Fabo », des « Croisés d'Agde », et le groupe « Mar e Montanha » .
- ◆ 11h15, messe dominicale avec la participation d'Ulrike Van Cottem, chanteuse lyrique et professeur de chant à l'école de musique de Vias.

Miss Vias 2018

POUR L'ÉLECTION DE
Miss Vias 2018

À VIAS

RECHERCHONS CANDIDATES

à partir de 1m70 - de 17 à 24 ans

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS
AU **06 19 90 69 72**

Sous l'égide de
Miss France Organisation

www.misslanguedoc.fr

 Comité Miss Languedoc-Roussillon

 Moïna Coucke
Miss France 2018



DIMANCHE 8 JUILLET

DIMANCHE 8 JUILLET

ELECTION

Miss Vias 2018

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE VIAS

à partir de 21h00
Spectacle gratuit

En présence de
Alizée Rieu
Miss Languedoc-Roussillon 2017
Finaliste Miss France 2018
&
Aurore Kichenin
DAUPHINE MISS MONDE 2017
1^{ère} Dauphine Miss France 2017

Renseignements : **04 67 21 66 65**



 www.misslanguedoc.fr  Comité Miss Languedoc-Roussillon

Élection officielle pour la sélection régionale qualificative pour l'élection de Miss France 2019 en direct sur TF1. Placée sous l'égide de Miss France Organisation

Appel à candidatures !

Soirée élection

La Ville de Vias, en partenariat avec la délégation régionale Languedoc-Roussillon du Comité Miss France, organisera l'élection de Miss Vias 2018 **le dimanche 8 juillet** prochain sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes filles de nationalité Française, âgées de 17 à 24 ans et mesurant minimum 1,70 m.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

♦ Au : 06 19 90 69 72

♦ Sur la page officielle Facebook : Comité Miss Languedoc-Roussillon

♦ Sur le site internet de la délégation régionale : www.misslanguedoc.fr

Cette élection est organisée sous l'égide de Miss France Organisation.

Inscrivez-vous vite au 06 19 90 69 72 pour devenir la prochaine Miss Vias !

Expositions à la Galerie d'art

AVRIL

Du Lundi 09 au Mercredi 18 avril : Exposition de Brigitte Lecoq, tous les jours sauf dimanche après midi de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Du Vendredi 20 au Lundi 30 avril : Exposition de Michel Lefresne. (horaires non communiqués).

MAI

Du Mardi 1er au Jeudi 10 mai : Exposition de l'association « De fil en aiguille » tous les jours sauf le dimanche de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30.

Du Vendredi 11 au Samedi 19 mai : Exposition de l'association « Gaïa », tous les jours sauf le dimanche de 09h30 à 12h et de 16h30 à 19h00.

Du Dimanche 20 au Mercredi 30 mai : Exposition de l'association « Comme chez Soie », tous les jours sauf le dimanche après-midi de 10h à 12h et de 16h à 18h30.

Du Jeudi 31 mai au Vendredi 08 juin : Exposition de l'association « Palettes et Couleurs », tous les jours sauf le dimanche après-midi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

JUIN

Du Samedi 09 au Mardi 19 juin : Exposition de l'association « Manotas de la Fabo » tous les jours sauf dimanche après-midi de 10h à 12h et de 16h30 à 19h00.

Du Mercredi 20 au Samedi 30 juin : Exposition de l'association « Atelier Viassois ». (horaires non communiqués).

Du 1er au 09 juillet : Exposition de « Sendra Photos ». (horaires non communiqués).

Exposition à la Maison du Patrimoine



Maison du Patrimoine - Place du 11 Novembre

Samedi 19 mai au 06 octobre :
Exposition
« Une terre et des hommes »,
de 10h à 12h
Pendant les jours de marchés

Les autres rendez-vous culturels



Spectacle Hip Hop - 02 juin - 18h
Thème «Peter Pan et les enfants perdus» - Gratuit
Théâtre de l'Ardailion



Spectacle Vias Danse - 03 juin - 16h
Thème «Fantasia» - Entrée payante
Théâtre de l'Ardailion

FÊTE MU DE SI LA QUE

**Judi 21 Juin
18H00 :**

Salle de la Vigneronne - Concert des élèves de l'école de Musique.

21h00 :

Loukas - Place du 14 Juillet - Vias
(Organisé par la ville)
Concert Groupe Funky Town - Vias Plage
(Organisé par l'association des commerçants de Vias Plage)

SPORT

« Une pépinière de sportifs mis à l'honneur »



Une pluie de trophées pour les sportifs Viassois

Vias a la chance d'avoir des associations sportives qui participent à la dynamique du territoire.

Des trophées du sport ont été remis, le 2 février, aux sportifs et bénévoles qui se sont distingués tout au long de l'année, dont le palmarès a fait vibrer la commune.

Cet évènement bien installé dans le calendrier vise à célébrer les valeurs sportives que sont l'engagement et le goût de l'effort.

Parmi les honorés figuraient : le Club des archers Viassois, le Football Club Olympique Viassois, le Vias Judo, le Vias Trail Running, l'UNSS du Collège de Bessan, l'Athlétisme, la Danse sportive, le Vias Boxing Thai, le Tennis Club Viassois, et enfin le Cyclotourisme Club Viassois.

Le tissu associatif sportif vit intensément à Vias !



Coup de projecteur sur les vacances sportives d'hiver

Pas de place à l'ennui pour nos jeunes !

Le service des sports propose un panel d'activités diversifié à chaque vacances scolaires.

Du lundi 19 au vendredi 23 février, 300 participants ont pu s'adonner au base-ball, au basket et hand ball, au tambourin, aux olympiades, au Judo, aux jeux de raquettes et à l'incontournable futsal.



Incontournable activité des vacances sportives, les jeux de raquettes



Nouveauté de cette année ! L'initiation au Judo !



Le futsal, en partenariat avec le district de l'Hérault, un véritable succès qui a rassemblé près de 130 jeunes !

Séjour à Châtel

Du lundi 16 au samedi 21 avril 2018

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Participation 150 €
Places limitées

Organisé par le service des Sports de la ville

3 jours de ski, visite de la vieille douane, visite d'une ferme, visite guidée du village en petit train, ...

Inscriptions au gymnase : 04.67.21.94.86 - 06.37.13.16.22

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR
f i y t

Des adolescents Viassois à l'assaut des pistes de Haute Savoie

Une première ! Un groupe de jeunes Viassois âgés de 12 à 17 ans s'apprête à partir à la conquête des pistes de la commune de Châtel en Haute-Savoie, jumelée avec Vias ! (du 16 au 21 avril 2018)

Ce séjour, organisé par le Service des Sports de la Ville et l'Association de Jumelage Vias Châtel (AJVC), concrétise et pérennise les liens entre Vias et Châtel.

Le programme proposé aux jeunes sera particulièrement riche : trois jours de ski, des visites de la vieille douane, d'une ferme, du village en petit train.

Consultez notre page facebook : Vias Méditerranée pour suivre les aventures des jeunes Viassois !

VIE MUNICIPALE



Vias
Terroir Fleuri

Dimanche 15 avril - Place du 11 novembre
09h00-18h00

Vente directe de produits du terroir

12h00 : Participation des jeunes du poulain
16h00 : Démonstration Bâton Club Viassois

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR



Un rendez-vous à ne pas manquer !

Dimanche 15 avril, la place du 11 novembre accueillera de nombreux producteurs de fleurs et autres produits du terroir de **9h à 18h** : Fleuristes, pépiniéristes, plants potagers, poterie artisanale, et producteurs locaux : miel, vin, tielles, coquillages, bières, fromages, charcuterie seront au rendez-vous.

D'autres animations prévues au cours de cette journée : Démonstration de majorettes avec l'association le Bâton Viassois, Danse du Petit Poulain, stand de Barbe à Papa, démonstration Gyropodes trottinettes...

Pour les plus gourmands, dégustation de Gaufres de Liège avec la participation du snack belge « Ché l'Tchiote & Milos ».

Découvrez le programme sur notre page facebook : Vias Méditerranée.

Les marchés de Vias

Du 04 avril au 19 septembre, les rues de Vias s'animent en journée et en soirée autour de trois différents marchés : **traditionnel, nocturne ou de producteurs de pays...**

Flânez le long de ces étals où diversité rime avec convivialité.
Colorés, parfumés et vivants, ces marchés suscitent le goût des vacances...

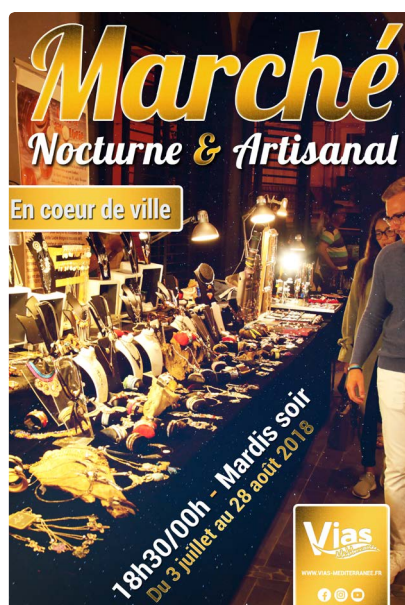


Marché estival

CŒUR DE VILLE - VIAS
Les mercredis et samedis matin
Du 4 avril au 19 septembre 2018

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR

Coeur de Ville
Tous les mercredis et samedis
Du 4 avril au 19 septembre 2018
Grand marché d'été :
Du 4 juillet au 1^{er} septembre



Marché
Nocturne & Artisanal

En coeur de ville

18h30/00h - Mardis soir
Du 3 juillet au 28 août 2018

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR

Tous les mardis soir - 18h30/00h
du 3 juillet au 28 août 2018
Coeur de Ville



Marché des
Producteurs de Pays

VIAS PLAGE - FRONT DE MER
Les lundis du 18 juin au 17 septembre 2018
De 8h30 à 12h30

Marchés des Producteurs de Pays

Vias
Méditerranée
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR

Tous les lundis matin - 8H30 à 12H30
Du 18 juin au 17 septembre 2018
Vias Plage.

Des étals flambant neufs sous des Halles rénovées !

Clarté, propreté et structuration de l'espace : une réalité !

L'embellissement du centre ville, le maintien de l'attractivité du commerce de proximité sont au coeur des préoccupations de la Municipalité.

Suite aux travaux de réhabilitation des Halles, des étals flambant neufs y ont été installés.

Ces aménagements modernes permettent ainsi aux commerçants de disposer de points de vente conformes aux normes d'accessibilité, de points d'eau et d'électricité, tout au bénéfice de leur clientèle.



De tous nouveaux étals installés sous les Halles - Place du 14 juillet



Vias a du Coeur : Un nouveau label pour la Ville

Afin de lutter efficacement contre les arrêts cardiaques, Vias s'est dotée de 11 défibrillateurs, dont 5 fixes et 6 mobiles.

Suite à un appel à candidature pour l'obtention du **label "Ma Commune a du Coeur"**, lancé par les Ministères de la Cohésion des Territoires et des Solidarités et de la Santé, la ville s'est portée candidate et a été sélectionnée parmi 800 communes.

L'engagement et l'effort déployés par la commune en matière de prévention des arrêts cardiaques ont été récompensés : Jacques Bolinches, Conseiller Municipal délégué aux travaux et voiries, espaces verts et propreté, s'est rendu à Paris, mercredi 21 mars, **pour recevoir le label "2 Coeurs"**.

En généralisant ce matériel dans les lieux publics, la Municipalité agit pour sauver des vies !



Jacques Bolinches sur le terrain, pour la pose d'un défibrillateur installé place des Arènes



Application des Obligations Légales de Débroussaillage pour les particuliers



Afin de lutter efficacement contre les départs de feu, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Préfecture de l'Hérault oblige les propriétaires à débroussailler leur terrain et les maintenir en état débroussaillé.



Le débroussaillage doit être réalisé de façon continue, tout au long de l'année.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause, si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Pour plus d'informations, des plaquettes d'information sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou sur le site internet des services de l'Etat.

Contact :
Direction Départementale des Territoires et de la mer de l'Hérault
04 34 46 60 53 - <http://www.herault.gouv.fr>
 (Arrêté préfectoral DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013)



Les élus au plus près de la population

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la société Nicollin assure le service de la propreté voiries sur la commune de Vias en lieu et place de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Afin de recueillir votre avis sur l'état de propreté de votre secteur, les élus viennent à votre rencontre :

Judi 19 avril de 15h30 à 17h : Rue de l'Égalité, chemin de la Cresse, chemin et impasse des Claux, chemin du Pas du loup, chemin des Litanies.

Judi 17 mai de 16h30 à 18h : Rue du Général de Goys, chemin de la Pue, rue des Amandiers, rue Marcel Pagnol, rue des Bateliers.

Lundi 25 Juin de 16h00 à 17h30 : Rue Pierre Castel, rue des Anciens Combattants, rue du Belvédère, chemin du Gravenas, rue des Glycines, Avenue de Béziers.

Lundi 2 juillet de 10h30 à 12h00 : Avenue de la Méditerranée et marché des producteurs.

Contact :
Service de proximité : Dominique Thiery
22 Rue de la République - 04 67 21 21 27
du lundi au vendredi de 10h à 12h

OBJECTIF RENOV' : Nouvelle campagne de rénovation pour les propriétaires



Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement de la lutte contre la précarité énergétique des occupants des logements, l'Etat a fixé depuis un peu plus d'un an, un objectif de 100 000 logements réhabilités au titre des travaux pouvant remédier à cette situation.

De ce fait, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée agit aux côtés de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans et octroie des aides aux propriétaires pour les travaux entrepris.

Les propriétaires occupants ayant un projet complet, peuvent bénéficier jusqu'à 65 % de subventions de l'Anah et de l'Agglo Hérault Méditerranée, d'un éco-chèque de la Région Occitanie, d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique, d'un éco-prêt à taux zéro, des aides des caisses de retraite et jusqu'à 50 % de subventions avec un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour un projet simplifié.

Les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier jusqu'à 45 % de subventions et de primes (Anah et Agglo), d'un éco-chèque Région cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo.

Ces travaux permettent de réaliser des économies sur les factures d'énergie (changement de chauffage, isolation de combles, des murs, des planchers, menuiseries double vitrage, ventilation mécanique contrôlée, etc...) et de réduire la consommation énergétique du logement entre 25 % et 35 %.

Quelles en sont les conditions :

Les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment, Ils ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir déposé un dossier de demande d'aides.

Le logement doit avoir plus de 15 ans et doit être occupé à titre de résidence principale pour le **propriétaire occupant**, (*sous conditions de ressources*).

Les propriétaires bailleurs devront conventionner le logement avec l'Anah pour pratiquer un loyer maîtrisé.

Contact :

Maison de l'Habitat

04 67 21 31 30 - maisonhabitat@agglohm.org

Démarche en ligne facilitée pour les propriétaires occupants:

<https://monprojet.anah.gouv.fr>



Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité (INSEE)

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va réaliser, tout au long de l'année 2018, une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet en effet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, etc.). Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Parmi ces logements, certains se situent sur la Commune de Vias.

La participation à cette enquête est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats. Les réponses fournies lors des entretiens restent bien évidemment confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Ces réponses serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Les ménages concernés seront donc interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Celui-ci prendra ainsi contact avec certains Viassois. **Ces derniers seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.**

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'enquêteur qui se présentera à vous.

EN IMAGES



Présentation des voeux à la population : vendredi 12 janvier 2018.
Jordan Dartier, aux côtés de Christophe Euzet, Député de la 7^{ème} circonscription de l'Hérault, des élus de la Majorité et du CMJ.
Nouveauté cette année, une vidéo retraçant les différents projets aboutis et à venir sur Vias et Vias Plage !



Alizée Rieu,
Miss Languedoc-Roussillon
2018, aux côtés des élus du
Conseil Municipal des Jeunes.



Le Théâtre de l'Ardailon affichait
salle comble à l'occasion des
voeux à la population.



↓ 17 janvier : Visite de terrain avec Christian Pouget, sous-préfet de Béziers, pour constater l'avancement des travaux de l'avenue de la Méditerranée



↓ Carnaval du CMJ à l'EHPAD le 02 février



Patrick Sébastien sur les planches de l'Ardailon le 09 février



Ciné-école au Théâtre de l'Ardailon pour les maternelles et les primaires le 16 février



Remise du chèque Téléthon : 23 février
4815 € récoltés au profit de l'association française contre les myopathies



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 1962, par Jordan Dartier et Yves Domaison.





← Danse traditionnelle du Poulain
place du 14 juillet.



↑ Danse du petit Poulain, place du
11 novembre, lors du carnaval des enfants.



↑ Nouveauté ! Sortie de la Bête « Le Tintamarou » à la soirée
des carnavaliers le 02 mars.



↑ Sentence de M. Carnaval le 03 mars dernier



Toutes les photos du carnaval sont
disponibles sur notre page facebook :
Vias Méditerranée.

VIE ASSOCIATIVE

Association « Agde Histoire 39-45 »



Un panneau directionnel Allemand a été retrouvé dans un grenier à Bessan sur lequel le nom de la ville de Vias figurait.

Cette association permet la recherche, l'inventaire, l'étude, la sauvegarde et la présentation du patrimoine archéologique et historique agathois datant de la Seconde Guerre Mondiale. Celle-ci a permis la restauration d'un Bunker de 100m² servant autrefois d'infirmier, sous sa forme d'origine, et propose des visites depuis 2014.

Passionné de cette période de l'Histoire, Michel Fargal, Conseiller Municipal et membre actif de l'association, fait découvrir ce vestige de la guerre 39-45 aux jeunes Viassois.

Bunker 638

Camping de la Tama - 34 300 La Tamarissière

Visites : toute l'année les samedis matin de 9h30 à 12h - ou sur rendez-vous pour les groupes et scolaires. Entrée gratuite

Contact : Michel Fargal au 06 69 13 94 31



Le CMJ, aux côtés de Jordan Dartier, Maire, et de Michel Fargal, Conseiller Municipal, en visite au Bunker.



Association VTT/VTC CLUB VIASSOIS

Du 1^{er} avril au 30 juin – Sortie vélo avec le VTT Club

Tous les mardis (60 km), jeudis (30/40 km) et dimanches (35 / 45 km)

Rendez-vous 8h30 – Parking Gambetta
– Gratuit – Contact : 06 03 32 57 30

Vendredi 20 avril : 10h/17h

Sortie « 2 roues, 2 plumes »

Lundi 07 mai : 10h/15h

Sortie « 2 roues, 2 plumes »

Mercredi 27 juin : 10h/17h

Sortie « 2 roues, 2 plumes »

En partenariat avec l'Office de Tourisme et LPO – Inscriptions au 04 67 21 76 25

Association St Hubert Club : Ouverture de la pêche No Kill



Challenges municipaux – Plan d'eau La Source dès 7h30

Dimanche 22 avril / Dimanche 20 mai / Dimanche 17 juin

La pêche est ouverte à tous. La détention de la carte de pêche est obligatoire pour la pratique de cette activité.

Le point de vente des cartes d'adhérents s'effectue au bureau de tabac situé sur le boulevard de la Liberté. La carte est gratuite pour les moins de 14 ans. Ils doivent être accompagnés d'un adulte titulaire de la carte de pêche du Saint Hubert.

Les tarifs varient en fonction de leur périodicité :

Adultes – Année : 40 € ; Mois : 30 € ; Semaine : 15 € ; Journée 5 €
Mineurs de 14 à 18 ans : 15 € / an

Pour tous renseignements :

St Hubert Club Viassois - 06 28 27 72 59
saint.hubert.club.viassois@hotmail.com

Association CYCLO CLUB VIASSOIS

Du 1^{er} avril au 30 juin

Dimanche – départ 8h :
Avenue de Bessan

Mardi et Vendredi – départ 8h :
Parking Gambetta

Mercredi et dimanche – départ 7h30 :
Avenue de Bessan - Gratuit

Contact :

Bernard Tuya au 04 67 77 95 44 ou
André Behagle au 04 67 09 00 15

Association FCOV

Tournoi de l'Ascension

du mardi 8 au jeudi 10 mai

Tournoi de la Pentecôte

du samedi 19 au dimanche 21 mai

Stade G. Castell

Contact : 06 87 58 57 16

ÉCONOMIE LOCALE

Au Cayola, la famille c'est toute une histoire !

Il arrive parfois qu'une petite vie tranquille se transforme en grande aventure. Parmi les projets ambitieux et courageux dont beaucoup rêvent, Laura et Romain en ont choisi un.

Ce couple et leurs deux petites filles ont quitté la Picardie pour venir s'installer dans notre belle ville. Rien ne destinait cet ancien « mûrisseur de banane » et cette professeuse des écoles à devenir propriétaires d'un camping, et pourtant, ils ont bel et bien franchi le pas !

Depuis le 15 juin 2017, Laura et Romain ont repris le « Cayola », implanté à deux pas de la mer Méditerranée sur la Côte Ouest de Vias Plage. Cet établissement d'hôtellerie de plein air bénéficie de 176 emplacements, dont 114 locatifs et 62 en tentes ou caravanes, sur une superficie de près de 3 hectares. Ce camping est un lieu idéal pour les familles à la recherche d'authenticité et de tranquillité.

Après une première expérience l'été dernier, Laura et Romain sont fins prêts pour aborder cette nouvelle saison avec de nombreuses nouveautés : 13 nouveaux palmiers immenses, des sanitaires refaits à neuf, une nouvelle société d'animation, le renouvellement des terrains multisports et de pétanque, la création d'un terrain de beach volley, une nouvelle aire de jeux pour les enfants de plus de 8 ans, sans oublier la toute nouvelle mascotte du camping dessinée par une de leurs filles !

Le Cayola vous accueille du 7 avril au 23 septembre 2018. Les réservations sont ouvertes et des places sont encore disponibles.

Profitez-en ou faites le savoir à votre entourage !

Romain et Laura Fauchart

Côte Ouest - Vias Plage

04 67 90 01 85 - campingcayola@orange.fr

Facebook : *Camping Cayola Officiel*

Site internet : www.campingcayola.fr



Le kébab « made in » Aït, un vrai délice !

Qui n'a jamais salivé devant une broche de viande grillée ? Rien que d'y penser, avouez, vous en avez l'eau à la bouche.

Myriam Aït Djebbara, lyonnaise d'origine, a posé ses valises à Vias il y a plus de vingt ans. Diplômée en gastronomie française et regrettant l'absence d'un véritable kébab sur la commune, elle lance Aït en 2008. Installée pendant plusieurs années Boulevard de la Liberté, aujourd'hui, Myriam vous accueille dans son Snack Aït, au 2 rue Jean Manzanera face à la Poste (anciennement La Pause).

Chez Aït, vous mangez ce que vous voulez, mais surtout ce que vous aimez. Les combinaisons sont infinies et pas moins de trente sauces sont disponibles ! Les sandwiches, à déguster sur place ou à emporter, peuvent aussi être servis en tacos ou dans une assiette. Des pizzas gourmandes cuites au four seront bientôt proposées.

La grande spécialité de l'établissement reste incontestablement le kébab à la broche. Le vrai, l'unique, celui qui agite vos papilles. Certifiée conforme, la viande « Halal » en provenance de Lyon bénéficie d'un suivi et d'une traçabilité irréprochables. Myriam propose également un plat du jour « fait maison » différent quotidiennement (paëlla, couscous le vendredi, etc...).

La volonté la plus profonde de Myriam, généreuse et rigoureuse, est de satisfaire toute sa clientèle. Son plaisir à elle, c'est de vous préparer à manger ; le vôtre, c'est simplement de vous régaler.

Le Snack Aït est ouvert tous les jours sauf le mardi, de 8h45 à 14h et de 18h à 21h.

Myriam Aït Djebbara

07 83 62 01 36 - lekaby10141@hotmail.fr - Facebook : *Snack Aït*

2 Rue Jean Manzanera - Face à la Poste

Entrez dans l'Œil Céleste !

L'Œil Céleste est une pierre précieuse appelée « Œil de Dieu ». Placée en haut de l'échelle des minéraux en raison de la solennité qu'elle renferme, son nom a été utilisé par Manuela Berthier pour dénommer son commerce, unique et atypique, implanté Rue de la République.

Manuela est passionnée de cristaux et de l'énergie bienfaisante qu'ils dégagent. Motivée comme jamais, elle veut faire partager au grand public son savoir acquis en totale autonomie en matière de soins par les pierres (lithothérapie) et de pratiques vertueuses méconnues (ésotérisme).

Au cœur de l'Œil Céleste, vous trouverez une quantité infinie de roches précieuses à la vente telles que de l'améthyste, de l'ambre, de l'agate, de l'émeraude, du cristal laser, du lapis lazuli, ou encore de la turquoise. Saviez-vous qu'elles ont d'innombrables propriétés pour traiter différents maux ? Encens, pendules et ouvrages sont également disponibles dans cette « caverne d'Ali Baba ».

L'Œil Céleste propose aussi à ses clients de commander des pièces uniques. Désireuse d'une véritable proximité avec les habitants du cœur de ville, la boutique a développé le service « Mondial Relais ». Venez « voir » l'Œil Céleste. Vous ne serez pas déçu de cette découverte !

Manuela Berthier

16 Rue de la République

06 62 00 68 92 - manuelab1970@hotmail.com - Facebook : L'œil Céleste

Ouvert de 10h à 12h30 et de 16h à 19h, tous les jours sauf le dimanche et le lundi.



A Analaya, la tendresse est dans le pré...

Saviez-vous que les ânes sont des animaux qui aiment s'enfuir ? A Vias, ce n'est pas le cas. Caroll Fernandez les retient par l'affection qu'elle leur porte.

Après plusieurs expériences professionnelles, cette passionnée d'animaux a ressenti la nécessité d'un retour aux sources : elle s'est installée à Vias, sur sa terre d'origine et près de sa famille, pour y fonder Analaya, un élevage d'ânes et de production laitière.

Cette asinerie est un lieu surprenant et atypique. Au calme, en pleine campagne, le dépaysement y est assuré. Chevaux, juments, chèvres et brebis sont réunis dans cet agréable lieu de vie sous l'oeil attentif de Zorro, le chien de Caroll.

D'avril à octobre, Analaya propose des circuits de balade à dos d'âne uniques en leurs genres. Les personnes partent en totale autonomie avec l'un des quatre mâles. Un esprit de liberté entièrement assumé par leur propriétaire. L'heure est au tarif de 12€ et les deux heures à 20€. Réservation par téléphone.

Au-delà des mâles randonneurs, se dissimulent trois affectueuses ânesses. Productrices de lait, elles sont une ressource à la fois exceptionnelle et naturelle pour Caroll, qui fabrique par saponification à froid ses propres savons aux vertus innombrables. Ils sont en vente à Vias et dans plusieurs boutiques de la Région.

Analaya est bel et bien la preuve qu'à Vias, le bonheur peut aussi être dans le pré.

Asinerie Analaya

06 19 28 17 96 - analaya60@gmail.com - www.analaya.fr
La Bennague, Chemin de Lapalus, 34450 Vias

MOT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « UNION VIASSOISE »

Décrier, critiquer, discréditer, tel est désormais le credo auquel s'est abonnée l'opposition.

En témoigne encore, leur énième tract, qui n'est qu'une litanie de « Y a qu'à faut qu'on ».

Créer, Agir, Gérer, Servir, telles sont les actions qui animent au quotidien la majorité municipale pour redonner aux Viassoises et aux Viassois des perspectives d'avenir, redonner de l'attrait à notre station, faire en sorte que nous soyons fiers de notre belle cité.

Alors, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, nous continuerons à faire œuvre de pédagogie pour démontrer aux Viassoises et aux Viassois que la direction que nous prenons est la bonne, que les investissements que nous engageons sont utiles et nécessaires et enfin que les dépenses publiques sont rigoureusement contrôlées et maîtrisées.

Engagé sur la voie du renouveau, de la jeunesse, du dynamisme et de la modernisation, le visage de Vias change.

A Vias Plage, la 1^{ère} tranche des travaux de l'avenue de la Méditerranée entre dans sa phase d'achèvement et va donner une réelle perspective de ce que sera l'entrée de la station balnéaire.

Ce projet ambitieux, financé par la Ville, a reçu un accueil favorable de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée qui participe financièrement à sa réalisation. Une subvention d'un montant de **2,7 Millions d'€** sur une tranche ferme de **8 Millions d'€** a été octroyée, soit **30 % de cofinancement**.

Dans le cadre de ces travaux, 300 mètres linéaires de commerces vont être créés et vont engendrer une rentrée de taxes d'aménagement mais également de taxes foncières.

Dans les prochaines semaines, les concessions de plage vont installer leurs structures pour permettre cette année encore d'enrichir notre offre touristique.

La politique de rénovation du patrimoine architectural et sa mise en esthétique accélèrent l'embellissement et l'attractivité du cœur de ville.

Les Halles rénovées avec leurs étals flambant neufs, la mise en valeur de la salle Yvon Vieu, le programme de rénovation des façades dont les chantiers vont débiter, la construction de la Halle multisports, s'inscrivent notamment dans cette politique. Ces investissements réalisés en cœur de ville sont nécessaires pour maintenir l'attractivité touristique du centre historique.

La propreté est également au cœur de la préoccupation de la majorité municipale. Le nettoyage de la Commune a été confié à la Société NICOLLIN depuis le 1^{er} janvier 2018 ; leurs prestations donnent pleinement satisfaction aux administrés.

Concernant la propreté Avenue de la Méditerranée, douze conteneurs enterrés ont été mis en place dans le cadre des travaux de réaménagement. Répartis en trois secteurs, ils créent des zones uniques, spécifiques pour le ramassage des ordures ménagères et pour le tri sélectif. Une avancée considérable en matière de salubrité publique !

Soucieux d'améliorer constamment votre cadre de vie, des visites mensuelles dans les différents quartiers du centre bourg, en lien avec le service proximité, sont désormais programmées. Elles permettent ainsi aux élus locaux d'aller à votre rencontre et d'échanger avec vous sur toutes questions relatives à votre quotidien.

En matière d'urbanisme, la Commune se développe et suscite l'intérêt.

De nombreux permis de construire ont été déposés que ce soit en cœur de ville ou à Vias Plage.

Le projet de la **Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Nord**, dite « Font Longue » accueillera 350 nouveaux logements qui vont permettre d'augmenter les recettes de la Ville.

La 2^{ème} tranche des logements aidés « Jeu de Mail » est en cours de réalisation.

La Commune investit sans activer le levier fiscal. Contrairement à ce que veulent faire croire certains revanchards, il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux.

Ce sont ceux qui font croire à un recours aux impôts qui les ont augmentés en 2010 !

En ce qui nous concerne, les crédits souscrits pour financer en partie les investissements seront réglés par les recettes nouvelles liées au développement de la commune et aux constructions nouvelles, comme précédemment évoqué.

Sans les investissements publics que nous réalisons, nous ne génèrerions pas d'attractivité.

C'est clair ! Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain comme le disait Helmut Schmidt.

Le Maire et la majorité municipale

VIAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE *In extenso*

date : 01/02/18 14:53

objet : Magazine Municipal N°8 Avril-Mai-Juin 2018 - Mots des groupes

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

Le prochain numéro du Magazine Municipal est en cours d'élaboration.

Les mots des groupes doivent y figurer.

Je vous remercie donc de bien vouloir m'adresser votre texte, d'une longueur maximale de 2000 caractères espaces compris, pour le vendredi 16 février 2018 au plus tard, sur mon adresse mail ...@ville-vias.fr.

Vous remerciant ...

C'est en ces termes que le 1 février nous est demandé de rédiger le mot de notre groupe avant le 15 février pour un magazine municipal qui ne paraîtra que **2 mois plus tard début avril !**

Pourquoi un tel délai avant la publication ?

- Faut-il plusieurs mois au Directeur de la publication pour tenter de contrecarrer dans la trentaine de pages du Magazine Municipal, les affirmations figurant dans le mot de l'opposition?

- Monsieur le Maire ne souhaite-t-il peut-être pas que nous fassions part de notre ressenti sur la réunion du conseil municipal qui aura certainement lieu entre temps ?

Nous avons eu droit jusqu'à présent à la suppression de quelques mots que nous jugions essentiels. Avec cette nouvelle limite du nombre de caractères, à présent le texte auquel nous avons droit est amputé de moitié.

Pourtant les élus de notre groupe ont été démocratiquement élus par pratiquement le même nombre de viassoises et de viassois que la majorité municipale.

En réalité, l'expression des élus du groupe Vias Dynamique et Solidaire déplaît... et surtout dérange !

Comme cette fois notre mot n'aborde pas de thèmes qui nécessitent 2 mois de préparation pour une réponse du maire, nous lui soumettons un sujet de dissertation en 30 pages maximum :

Pourquoi privatiser l'eau, l'éclairage public, la propreté voirie et la crèche ?

Pourquoi ne pas entendre les commerçants des halles et de la place en leur imposant un ultimatum ?

Les conseillers municipaux du groupe Vias Dynamique et Solidaire

VIAS BLEU MARINE

À l'heure où nous imprimons, le mot du groupe Vias Bleu Marine ne nous a pas été communiqué.

AGENDA

Sous réserve de modifications

AVRIL

MERCREDI 04 AVRIL

1^{er} marché du mercredi en coeur de ville - Matinée

SAMEDI 07 AVRIL

Concert Electro Deluxe - Théâtre de l'Ardaillon - 21h
Billetterie : 06 47 01 89 06

DIMANCHE 08 AVRIL

Vide grenier (organisé par le Tennis Club Viassois) - Parking
Gymnase V. Bernado - Toute la journée. Rens. 07 83 11 40 62

LUNDI 09 AVRIL

Match de volley 4x4 - Equipes Vias / Sète
Gymnase V. Bernado - 20h30

DU LUNDI 09 AU MERCREDI 18 AVRIL

Exposition Galerie d'Art - (Cf rubrique « Culture » - page 23)

MARDI 10 AVRIL

Concours de pétanque (organisé par la Boule Joyeuse)
Triplettes Vétérans - 14h30 - Boulodrome municipal

MERCREDI 11 AVRIL

Halte relais - Malades d'Alzheimer - de 14h à 17h -
Ecole G. de Gaulle. Rens. 06 23 69 19 28

DIMANCHE 15 AVRIL

Vias Terroir Fleuri - 9h à 18h - Place du 11 novembre (cf page 26)

MARDI 17 AVRIL

Découverte littorale - Plage S^{te} Geneviève - 10h00
Office de Tourisme - Inscription : 04 67 21 76 25

VENDREDI 20 AVRIL

Sortie « 2 roues et des plumes » avec le VTT Club en
partenariat avec l'Office de Tourisme
Inscriptions : 04 67 21 76 25

Croisière Musicale - 18h30 - Départ halte nautique - Animation
Flamenco avec David Tobena - Ad : 13€ / enfants : 7€
Inscriptions : 04 67 21 76 25

Récital de la chorale du 3^{ème} âge - Théâtre Ardaillon - 15h

DU 20 AU LUNDI 30 AVRIL

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » - page 23)

DIMANCHE 29 AVRIL

Cérémonie commémorative de Souvenir des Victimes et Héros
de la Déportation - Parvis de l'Hôtel de ville

MAI

DU MARDI 1ER AU JEUDI 10 MAI

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » - page 23)

JEUDI 03 MAI

Escapade vigneronne - Domaine St Pierre - 10h à 12h
Inscription : 04 67 21 76 25

SAMEDI 05 MAI

Spectacle musical « Odysée » - Théâtre Ardaillon - 21h
Billetterie : 06 47 01 89 06

DIMANCHE 06 MAI

Vide grenier (organisé par le Comité des fêtes) - Parking
Gymnase V. Bernado - Toute la journée.

LUNDI 07 MAI

Sortie « 2 roues et des plumes » avec le VTT Club en
partenariat avec l'Office de Tourisme
Inscriptions : 04 67 21 76 25

MARDI 08 MAI

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945
Parvis de la Mairie

Concours de pétanque - Triplette Promotion - 14h30
Boulodrome municipal (Organisé par la Boule joyeuse)

DU MARDI 08 AU JEUDI 10 MAI

Tournoi de football de l'Ascension - Journée - Stade Gaby
Castell (Organisé par le FCOV)

JEUDI 10 MAI

Escapade vigneronne - Domaine de Médeilhac - 10h à 12h
Inscription : 04 67 21 76 25

DU VENDREDI 11 AU SAMEDI 19 MAI

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » - page 23)

SAMEDI 12 MAI

Spectacle « Anne Roumanoff » - Théâtre Ardaillon - 21h
Billetterie : 06 47 01 89 06

Découvertes commentées de Canal du Midi
et des ouvrages du Libron :
Tous les mercredis matin à partir du 18 avril.
RDV 10h00 à l'Office de Tourisme de Vias
Gratuit - Inscription obligatoire : 04 67 21 76 25

LUNDI 14 MAI

Match de volley 6x6 – Equipes Sète VBC 1 / Vias – Gymnase V. Bernado – 20h30 (*Organisé par le Vias Volley Ball*)

JEUDI 17 MAI

Escapade vigneronne - Domaine Preignes le Vieux - 10h à 12h
Inscription : 04 67 21 76 25

DU SAMEDI 19 AU LUNDI 21 MAI

Tournoi de football de la Pentecôte - Journée
Stade Gaby Castell (*organisé par le FCOV*)

DU DIMANCHE 20 AU MERCREDI 30 MAI

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » – page 23)

JEUDI 24 MAI

Cross des Ecoles – La Cresse – de 9h à 11h45

VENDREDI 25 MAI

Fête des voisins – A partir de 19h
Dans les quartiers participants du centre ville

SAMEDI 26 MAI

Spectacle « Le Point Virgule fait sa tournée » - Théâtre Ardaillon
- 21h – Billetterie : 06 47 01 89 06

SAMEDI 26 MAI AU 06 OCTOBRE

Exposition « Une terre et des hommes » - Maison du Patrimoine
De 10h à 12h – Pendant les jours de marchés
(Cf Rubrique « Culture » page 23)

JUIN

SAMEDI 02 JUIN

Spectacle Hip-Hop – Théâtre de l'Ardaillon – 18h (*organisé par le service des Sports*)

DIMANCHE 03 JUIN

Spectacle de danse – Théâtre de l'Ardaillon – 16h
(*organisé par l'Association Vias Danse*)

DU JEUDI 31 MAI AU VENDREDI 08 JUIN

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » – page 23)

SAMEDI 09 JUIN

Match de rugby « les Jeunes contre les Anciens »
Stade Gaby Castell – *Horaires non communiqués*

DU SAMEDI 09 AU MARDI 19 JUIN

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » – page 23)

MERCREDI 13 JUIN

Halte relais – Malades d'Alzheimer – de 14h à 17h
Ecole G. de Gaulle. Rens. 06 23 69 19 28

JEUDI 14 JUIN

Escapade vigneronne - Domaine Preignes le Neuf - 10h à 12h
Inscription : 04 67 21 76 25

LUNDI 18 JUIN

Cérémonie commémorative Appel du 18 juin - Parvis de l'Hôtel de Ville.

Ouverture du marché des producteurs – Parking Front de mer
De 8h30 à 12h30

JEUDI 21 JUIN

Fête de la musique - Organisée par la ville - (*Cf page 23*)

DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 30 JUIN

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » – page 23)

MERCREDI 27 JUIN

Sortie « 2 roues et des plumes » – Inscriptions : 04 67 21 76 25
(*Organisée par le VTT Club*)

VENDREDI 29 JUIN

Kermesse du TAP – Ecole G. de Gaulle – à partir de 17h

Conférence « Aménagement de l'Espace » Maison du Patrimoine - 18h30

SAMEDI 30 JUIN

Audition des élèves de l'Ecole de Musique de Vias – Parvis de la Vigneronne - *horaires non communiqués*

DU 1ER AU 09 JUILLET

Exposition Galerie d'Art (Cf rubrique « Culture » – page 23)

MARDI 03 JUILLET

Découverte littorale - Parking Méditerranée Plage - 10h00
Inscription : 04 67 21 76 25

JEUDI 05 JUILLET

Sorties VTT (Cf Rubrique « Vie associative » page 23)

**Des sorties avec le VTT club et le Cyclo Club
sont organisées du 1^{er} Avril au 30 juin
(Cf Rubrique « Vie associative » page 33)**

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE...

Imran OURDANI, le 04 décembre 2017 à Béziers
Malya LAURENT PUYGRENIER, le 05 décembre 2017 à Béziers
Farès NOURI, le 19 décembre 2017 à Béziers
Marceau REQUENA, le 1er janvier 2018 à Béziers
Oliana COLOMBIÉ, le 07 janvier 2018 à Béziers
Tiago GARCIA ROMERAL, le 10 janvier 2018 à Sète
Diego GARCIA, le 13 janvier 2018 à Sète
Anaya AMAKRANE, le 13 janvier 2018 à Montpellier
Tao BLAQUIÈRE, le 17 janvier 2018 à Béziers
Marley YAPI, le 23 janvier 2018 à Béziers
Athena LE NY, le 22 janvier 2018 à Béziers
Aya OUARTI, le 28 janvier 2018 à Béziers
Laïa ALTUR, le 28 janvier 2018 à Béziers
Léonore PLAULT, le 06 février 2018 à Béziers
Rose GRIFFE, le 08 février 2018 à Béziers
Lina ASAIDI, le 12 février 2018 à Béziers
Juan RUIZ SALESSÉ, le 21 février 2018 à Béziers
Maëlya SANS, le 28 février 2018 à Avignon
Léonie GOLDSMIDT, le 01 mars 2018 à Béziers

ILS SE SONT UNIS...

Pierre SOTO et Marie-Claude DESPLANCHES, le 23 décembre 2017
André MORTE et Jacqueline PETIT, le 09 février 2018
Guillaume CALVET et Isabelle REINALDOS, le 24 février 2018
Abderazak ABIDI et Jessica DUSSART, le 24 février 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Maryse MATHE, Epouse DELFORGE, le 04 juillet 2017, à l'âge de 82 ans
Gilberte BOMBAL, Epouse ROUVE, le 10 juillet 2017, à l'âge de 97 ans
Marie PRAT, Divorcée BAILLY, le 30 juillet 2017, à l'âge de 77 ans
Georges BARBERON, le 31 juillet 2017, à l'âge de 78 ans
Louis ROUVE, le 05 août 2017, à l'âge de 94 ans
Robert NANQUETTE, le 11 août 2017, à l'âge de 71 ans
Dolorès ALBERTI, Veuve VIDAL, le 16 août 2017, à l'âge de 89 ans
Thierry BOIX, le 31 août 2017, à l'âge de 58 ans
Patrick BOULAY, le 02 septembre 2017, à l'âge de 63 ans
Angèle BOTKOVITZ, Veuve MONZEL, le 04 septembre 2017, à l'âge de 89 ans
Pierre MAS, le 04 septembre 2017, à l'âge de 63 ans
Patrick LEMAIRE, le 06 septembre 2017, à l'âge de 64 ans
Manuel GOMES, le 08 septembre 2017, à l'âge de 70 ans
Roger ADDE, le 13 septembre 2017, à l'âge de 72 ans
Simonne BOMBAL, Veuve BLANQUIER, le 15 septembre 2017, à l'âge de 97 ans
Marceline AUBERT, Veuve BUTTIGIEG, le 18 septembre 2017, à l'âge de 93 ans
Max VERGNES, le 28 septembre 2017, à l'âge de 90 ans
Vincent SINACORI, le 01 octobre 2017, à l'âge de 81 ans
Cécile SIMONIN, Veuve ROTA, le 31 octobre 2017, à l'âge de 75 ans
Gérard MAURY, le 07 décembre 2017, à l'âge de 71 ans
Jean-Luc BARDOU, le 14 décembre 2017, à l'âge de 78 ans
France LINLAUD, Veuve PÉRALDI, le 27 décembre 2017, à l'âge de 94 ans
Brigitte GAFFIN, le 01 janvier 2018, à l'âge de 60 ans
Avelino ABAD LOPEZ, le 05 janvier 2018, à l'âge de 97 ans
Roland DEBIEUVRE, le 08 janvier 2018, à l'âge de 75 ans
Roseline FAURÉ, Epouse JOUHAUD, le 11 janvier 2018, à l'âge de 85 ans
Monique BARRAL, Epouse MARTEILL, le 14 janvier 2018, à l'âge de 82 ans
Josefa CALABUIG, Veuve PLA, le 17 janvier 2018, à l'âge de 90 ans
Suzanne PERRIMOND, Veuve ALBAGNAC, le 22 janvier 2018, à l'âge de 90 ans
Séverin CANES, le 25 janvier 2018, à l'âge de 82 ans
Anne BOTHUA, Veuve GAILHARD, le 26 janvier 2018, à l'âge de 96 ans
Hélène LUPO, Veuve VITIELLO, le 01 février 2018, à l'âge de 95 ans
Marin MANCEAU, le 04 février 2018, à l'âge de 87 ans
Denise LENORMAND, Veuve LECLERC, le 09 février 2018, à l'âge de 75 ans
Pascal BOUISSET, le 16 février 2018, à l'âge de 68 ans
Bernard LAGROST, le 16 février 2018, à l'âge de 60 ans
Christian RONNER, le 19 février 2018, à l'âge de 69 ans
Jeanne BRU, Veuve ESCUDIER, le 23 février 2018, à l'âge de 96 ans
Odette LOUBEAU, Veuve GORI, le 26 février 2018, à l'âge de 99 ans
Renée DELEVAUX, Veuve ROBERT, le 01 mars 2018, à l'âge de 81 ans

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[FACEBOOK.COM/VIASMEDITERRANEE](https://www.facebook.com/viasmediterranee)



[@VIASMEDITERRANEE](https://www.instagram.com/viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur.

Rédaction
Isabelle Tribout, Guillaume Azam.

Graphisme
Jonathan Fabre.

Photos
Service communication - Ville de Vias

Conception : Service Communication.

Impression : JF Impression, 3000 ex.

Numéro ISSN 1624-1118

